

> On lâche pas! Ça continue pour les inculpés de l'incendie du camp de rétention de Vincennes. Moïse puis Ekma, Ali et Mahamadou ont comparu devant un juge des libertés qui les maintient au gnouf. Leurs avocats ont fait un appel qui devrait être jugé ce mois. On a retrouvé Slaheddine El Ouertani (dans le coma depuis 4 mois suite à une agression à Fresnes) dans une chambre de l'hôpital de la Pitié à Paris. Il est « libre ». Après que le juge a décidé le 23 février de suspendre sa détention préventive pour qu'il soit transféré dans un service approprié à son état grave, et que le proc' pour le réincarcérer a demandé un « référé détention » rejeté par la chambre d'instruction. Vous pouvez leur écrire (sans faire mention de l'incendie ou de questions s'y rapportant), les soutenir financièrement (adresses des inculpés et de la caisse de soutien sur <http://resistons.lautre.net>), signer et faire signer la pétition pour leur libération www.educationsansfrontieres.org/?article17544. Concert de soutien le 17 avril en région parisienne.

> Délation et test ADN

Pour les demandeurs d'asile Besson précocise la délation avec à la clé un titre de séjour provisoire, peut-être. Et pour le regroupement familial il ressort le test ADN. Quid des adoptions, des histoires personnelles, des cultures pour qui la famille n'est pas celle de la société judéo-chrétienne? Les médias en appui, le ministre définit là les demandeurs d'asile comme avant tout des victimes de passeurs (qui font leur beurre sur la galère), et les demandeurs de regroupement familial comme des menteurs obligés, quand c'est la violence des Etats qui est en cause.

> Traînée de poudre

À Malte où les clandestins sont détenus jusqu'à 18 mois, les matons réprimaient le 5/02 à la lacrymo des migrants rebelles au centre de rétention de Safi. 10 s'étaient enfuis dans la matinée, déclenchant une chasse à l'homme.

En Italie, à Milan, un incendie qui aurait été déclenché par des retenus s'est déclaré dans la partie réservée aux transsexuelles du centre d'identification et d'expulsion. À Turin, où plusieurs révoltés de Lampedusa ont été transférés, une grève de la faim aurait commencé et un rassemblement de solidarité a eu lieu devant le centre. Au CIE de **Bologne**, le 3 mars, après avoir vidé leurs cellules, plusieurs retenus ont grimpé sur le toit et manifesté au cri de « liberté ». Aux **Etats-Unis** dans une prison du **Texas**, une révolte a éclaté suite à des plaintes pour traitement médical insuffisant. Des détenus, la plupart emprisonnés pour entrée et/ou séjour irrégulier, ont incendié leurs cellules. Après 2 jours 700 détenus (sur 2400) ont dû être déplacés suite aux incendies.

En **France**, après l'incendie du centre de **Bordeaux** le 19 janvier, 4 retenus sont en taule. Les 9 autres présents le jour de l'incendie auraient été expulsés. À **Toulouse**, dans la nuit du 18 au 19 février, un retenu tente de s'ouvrir les veines pour échapper à son expulsion du lendemain. Un incendie éclate. 3 inculpés. À **Palaiseau**, une vingtaine de retenus a entamé une grève de la faim le 14 février pour protester contre leur enfermement. Très vite six sont transférés ou expulsés. Le 21, un rassemblement a eu lieu devant le centre en réponse à l'appel de solidarité lancé par les grévistes. Sissoko, désigné comme meneur, après un premier refus d'embarquer, a été expulsé le 23 alors qu'il était très amaigri. Mohamed, autre gréviste, l'a été par avion le 3 mai après qu'une troisième tentative - il avait déjà fait 5 mois fermes pour deux premiers refus - par bateau à **Sète** a été sabotée par des militants du coin.

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°73 • mars 2009

Recevoir ce bulletin par Internet: resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet: <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

« Konstwi on sosyété nèf »

« Nous ne pourrions construire une société neuve si nous n'arrêtons pas la domination capitaliste et colonialiste ». Ce sont les derniers mots de la plateforme du LKP. Pendant plus d'un mois en Guadeloupe (suivie par la Martinique) ça a été la grève générale, le peuple a « envahi les rues », bloqué aéroport, routes, manifesté jour et nuit. La répression était là aussi : envoi de convois militaires sur l'île, violences policières, interpellations... Un syndicaliste, Jacques Bino, a été tué sur une barricade et le coupable idéal que cherche la justice ne saurait faire oublier que l'Etat reste le premier responsable de la violence qui a causé cette mort. Le 5 mars finalement un accord a été signé entre LKP et gouvernement. Le plus dur reste à faire...

Et ici? Déjà, aucune action solidaire importante. Ensuite, au quotidien, des révoltes nombreuses mais dispersées, des luttes de salariés parfois très dures mais isolées. Les syndicats papotent avec Sarkozy, et avec les partis de gauche appellent à défilé un ou deux après-midi. Là-bas, les revendications sont au nombre de 146 et pas des moindres : il s'agit de mettre fin à la « domination capitaliste et colonialiste » ; leur oppression est double et leur lutte aussi. Les antillais se battent pour leur dignité.

Ils ne supportent plus d'être traités comme des sous-hommes, que les flics aient traité Alex Lollia de « sale nègre » et accusé un avocat d'« aboyer », que les békés se vantent d'appartenir à une « race pure » et disent que les noirs sont « comme des enfants, ils veulent la justice ». Or ici aussi certains se battent au nom de cette même dignité : ce sont les habitants des quartiers populaires, les étrangers avec ou sans papiers. Eux aussi sont noirs ou assimilés et quand ils se révoltent, comme en novembre 2005 par exemple, là non plus la solidarité n'a pas cours, elle ne se dit même pas avec des mots. C'est qu'ici on a vraiment peur de la contagion, elle signifierait qu'à la suite de là bas, on décide de « konstwi on sosyété nèf ».

> Punition collective

Affaire sordide à Pierrefitte-sur-Seine il y a un mois pour une histoire de stupéfiants qui a mal tourné. Des jeunes de 14 à 17 ans appâtés par le gain ont été approchés par un dealer pour revendre de la came. Coupée avec du xanax, elle constituait un cocktail ultra nocif voire mortel. En 24h plusieurs toxicomanes sont tombés dans le coma. Mais l'affaire a pris une tournure assez stupéfiante avec la réaction des autorités.

→ (suite en page 2)

Bouclage de tous les quartiers « sensibles » de Pierrefitte, petite ville banlieusarde peu connue du public mais dans la liste rouge des villes les plus violentes de France, coincée entre Saint-Denis et Sarcelles. Pendant plusieurs jours les cités des Joncherolle, des Fauvette, des Poètes et de Boris Vian ont été fermées au public sous prétexte d'enquête. Les habitants ont été montrés du doigt par la presse et la police. Mais ce n'est pas nouveau. J'ai habité dans un de ces quartiers et j'ai vu la police agir depuis mon plus jeune âge. Descente avec arrestation forcée, matraquage, insulte même envers des pères et des mères de famille. J'ai vu la came ronger mon quartier, ils ont même détruit la moitié de ma cité pour soi-disant virer les dealers pour la plupart indics des flics jamais inquiétés. Aussi loin que je me souviens le matin quand j'allais à l'école j'avais la hantise de tomber en bas de ma tour sur un machabée. J'ai vu des hommes se détruire et mourir de la came. Flics et dealers ont toujours été complices de ce système, mais c'est encore la population qui trinque.

➤ SUR LE VIF

«Agressée» par deux policiers Fin janvier L. attend le bus de nuit place de la Nation à Paris. *«Je suis seule, guettant au loin l'arrivée du bus. Je suis enrhumée, me mouche et crache à mes pieds. Je vois alors deux hommes en uniforme de policiers à la stature imposante sortir d'une voiture, se précipiter sur moi en hurlant que j'ai craché sur eux. Je leur explique que je viens seulement de les apercevoir, que j'ai craché à mes pieds. Ils sont très agités. L'un d'eux me saisit très violemment par les poignets et me passe les menottes en m'expliquant qu'il m'emmène au poste en garde-à-vue. Le bus de nuit passe, je leur demande de me laisser monter à bord. Les policiers refusent, me brutalisent. Je suis sous le choc.»* Au poste de police : *«On me demande de souffler dans l'éthylotest, je commence par refuser. Une femme policier se jette alors sur moi, sans me signifier une fouille en règle, commence à m'arracher mes bracelets... J'étais impuissante, menottée, violentée, on était en train de me frapper la tête contre un mur carrelé, de m'arracher mes bijoux en m'expliquant clairement qu'on n'en avait rien à faire...»* L. est poursuivie pour outrage, rébellion et violence... Témoignage intégral à lire sur http://resistons.lautre.net/article.php?id_article=397

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Le doigt de l'ordre

Le 15 juin 2008, Amadou AW était emmené de Rouen à Roissy pour être expulsé vers la Mauritanie qu'il a fuie en 2004. *« On m'attache les mains derrière le dos et les jambes. J'essaie de me débattre et je refuse de monter dans l'avion [...] les policiers m'emmènent vers leur voiture [...] ils commencent à me battre, à m'insulter moi et ma famille et à me frapper la tête. Je crie pour que ça s'arrête et l'un des policiers me ferme la bouche et me tourne très fort la tête pour me faire taire. Ça me bloque la respiration et pour me dégager je lui mords un doigt »*, dit-il dans une lettre publique qu'il a fait sortir de la taule de Villepinte. D'abord sous régime criminel, il est finalement passé devant le tribunal correctionnel de Bobigny le 26 février, face à l'Etat et au flic qui l'attaque pour son doigt. 15 soutiens étaient présents. Entre le proc' demandant 5 ans ferme et 10 ans d'ITF et le flic et ses collègues ne comprenant pas la violence soudaine d'Amadou dans ce moment convivial, la juge a requis 18 mois fermes. Il en a déjà fait la moitié en préventive. Il peut faire une demande de mise en liberté. Il reste « sans papier ».

Ecrivez-lui : Amadou AW / 20 578 - A 2 - FS 111 / Maison d'arrêt de Villepinte / Avenue Vauban / 93422 Villepinte Cedex.

Une délation « sans zèle ni faiblesse » À Auxerre, le 3 février, un Angolais se présente à la Sécu pour retirer son attestation d'Aide Médicale de l'Etat. Sous prétexte de

vérification d'identité, l'agent du guichet téléphone à la préfecture qui lui demande de saisir le passeport et faire patienter le bénéficiaire de l'AME. La police vient l'arrêter dans les locaux de la caisse. Placé en rétention, il sera libéré après quelques jours car trop malade. Pour le directeur de la caisse, ses agents ont agi avec « professionnalisme » et « sans zèle ni faiblesse ».

Après un an de préventive Isa a été libérée le 10 février sous contrôle judiciaire, toujours accusée d'avoir posé un engin incendiaire sous une dépanneuse de flics en mai 2007. Juan et Damien sont toujours sous mandat de dépôt criminel pour la même raison, depuis 8 et 6 mois. Concernant les inculpés du 11 novembre, Julien est encore en prison.

Chiens renifleurs Vaste opération anti-drogue au collègue Corisande-d'Andoins à Arthez de Béarn (Pyrénées-Atlantiques) le 11 février. Une centaine d'élèves ont été cueillis à leur descente de bus avant l'entrée en cours par des gendarmes et chiens renifleurs. *« Ça crée de la bonne insécurité »* comme disait le proc' du Gers à l'occasion d'une opération similaire en novembre.

Brèves lycéennes Le 5 février le lycée Aubanel d'Avignon est bloqué. Lorsque des lycéens d'extrême-droite tentent de passer en force, les flics frappent ceux qui bloquent. Un élève finira aux urgences. Mais le blocage tient bon, empêche l'arrestation d'un camarade, contraint les cognes au repli sous les sarcasmes! En Loire-Atlantique, lors de l'occupation de l'inspection académique en juin 2008 contre les réformes Darcos les manifestants essuient une évacuation musclée. Sami B., instituteur, aurait tordu le petit doigt d'un flic... Fin février 2 mois de sursis et 600 euros d'amende ont été requis, le tribunal correctionnel de Nantes rendra sa décision le 10 mars à 8h30.

Joyeux anniversaire Les 3 et 4 avril l'OTAN se réunira à Strasbourg pour fêter ses 60 ans et mettre au point *« une grande stratégie pour*

un monde incertain ». En fait tendre vers la fusion des sécurités intérieure et extérieure pour à terme réguler militairement tout type de crise. Contre-sommet du 1^{er} au 5 avril. Infos sur www.dissent.fr

7 balles dans la tête, tous acquittés !

Jean-Charles de Menezes, un électricien de 27 ans d'origine brésilienne avait été tué de 7 balles dans la tête dans une station de métro du sud de Londres le 22 juillet 2005 par des policiers qui l'avaient pris pour un kamikaze au lendemain d'une tentative d'attentat manquée. La justice britannique a estimé, la légitime défense n'ayant jamais pu être prouvée, qu'il n'y avait pas assez de preuves pour poursuivre les flics qui l'ont tué.

Liberté du commerce contre liberté d'expression Licenciés début 2006 par la direction du Déballage du Marché Saint-Pierre à Paris après 28 et 34 ans de maison, Hélène et Philippe Magdelonnette ont manifesté pacifiquement tous les jours devant le magasin 30 mois durant, pour protester et demander leur réintégration. Le 19 décembre, la cour d'appel de Paris, saisie par leur ancien employeur, leur a interdit, au nom de la liberté du commerce, de « porter atteinte » à l'image de l'entreprise en imprimant et faisant imprimer des tracts et des affiches, en distribuant et faisant distribuer des tracts, en déployant et faisant déployer des banderoles devant et aux alentours du magasin, et en faisant signer des pétitions, notamment dans la rue. Tout juste leur est-il permis de respirer. Si eux sont forcés d'obtempérer, le collectif de soutien appelle à ce que leur demande de réintégration soit relayée par d'autres, comme les organisations du 18e arrt. Infos à demander à collectifdesolidarite@hotmail.fr



Le philosophe qui a réagi à une expulsion... le 16 décembre 2008, trop de questions... débarqué de l'avion, gardé à vue, il est aujourd'hui poursuivi pour « entrave à la circulation d'un aéronef » (voir RE71 janv 09). Infos, pétition sur <http://philosophes-en-garde-a-vue.blogspot.com>